

Concours 2018

Compton fleurie



Plan de développement 2017 – 2021 Compton
Orientation 5 : Amélioration de l'accueil des visiteurs et des nouveaux résidents
Orientation 6 : Dynamisation du milieu de vie pour tous les groupes d'âge et en toute saison

Objectifs du concours

Améliorer la qualité de vie des résidents
Accueillir au mieux les visiteurs
Donner l'image d'une municipalité où il fait bon vivre et séjourner
Contribuer au développement de l'économie locale
Favoriser le lien social
Valoriser et protéger l'environnement

Article 1 : Conditions

Ce concours est placé sous le signe de l'embellissement du cadre de vie dans le respect du paysage et de l'environnement. Il est ouvert à tous (sauf aux professionnels horticulteurs, paysagistes, fleuristes, membres des jurys). Il est gratuit.

Article 2 : Inscriptions

Pour participer au concours, les résidents doivent obligatoirement **s'inscrire avant le 22 juin 2018** auprès de la municipalité en retournant la fiche d'inscription.

Article 3 : Catégories proposées

Les catégories proposées sont les suivantes :

1^{ère} catégorie: **Commerces et entreprises** (gîtes, restaurants, campings, lieux de cultes, caisses, etc.)

2^e catégorie : **Maisons** avec aménagement visible de la rue.

3^e catégorie : **Balcons**, terrasses, fenêtres, visibles de la rue.

4^e catégorie : **Exploitations agricoles en activité** (l'ensemble : maison, accès à l'exploitation agricole et bâtiments d'exploitation).

Article 4 : Organisation

Le comité d'embellissement de la municipalité enregistre les inscriptions et organise le jury.

Article 5 : Candidats hors concours

Pour permettre le renouvellement des candidats, les lauréats deviennent hors concours pendant les deux années qui suivent la remise de leur prix. S'ils maintiennent la qualité de leur aménagement des mentions seront remises les années suivantes.

Article 6 : Composition du jury

Le jury sera composé de 3 personnes provenant d'associations d'horticulture et/ou oeuvrant en horticulture.

Article 7 : Visite du jury

Les visites se feront dans la **dernière semaine du mois de juillet 2018.**

Les critères d'évaluation

Le comité d'embellissement de la municipalité de Compton coordonne le concours «Compton fleurie». Les critères d'évaluation se trouvent détaillés ci-après. Quelle que soit la catégorie, le jury cherche à apprécier l'embellissement du cadre de vie des personnes inscrites au concours. L'embellissement floral et végétal est un élément essentiel d'appréciation, toutefois la note privilégie la qualité plutôt que la quantité.

L'évaluation des candidats porte sur les critères suivants :

1. Composition paysagère et associations végétales

2. Composition d'ensemble

Choix varié de végétaux et de plantes adaptés aux spécificités de la région, recherche d'originalité dans les compositions, bonne intégration dans l'environnement.

3. Couleurs et formes

Équilibre et harmonie dans les couleurs, volumes et surfaces.

4. Pérennité des compositions

Recherche de l'intérêt décoratif toute la saison.

5. État d'entretien et mise en valeur du patrimoine

Entretien général de l'espace et mise en valeur du patrimoine : allées, pelouses, végétaux, haies, clôtures, murets, mobilier de jardin, pots, jardinières...

6. Mise en place de techniques alternatives

Dans l'optique d'une meilleure prise en compte de l'environnement, les points suivants sont pris en considération : paillage, plantes couvre-sols, plantes bien adaptées aux contraintes climatiques et absence de plantes invasives.

PRIX OFFERTS

4 prix de participation d'une valeur de 50.00\$ seront offerts parmi tous les participants	
1 ^{er} prix dans chacune des catégories :	150.00 \$
2 ^e prix dans chacune des catégories :	100.00 \$
3 ^e prix dans chacune des catégories :	50.00 \$
Des mentions d'honneur seront également offertes dans chacune des catégories.	